



## **Appel de candidature Remplacement temporaire**

### **POSTE**

La Ville recherche un(e) candidat(e) pour combler un **poste de préposé.e de bibliothèque** au sein de son équipe œuvrant au Service des Communications et de la Vie communautaire.

**Remplacement temporaire du poste de préposé.e temps partiel permanent qui est actuellement en congé sans solde depuis le 8 mai 2023 jusqu'au 7 mai 2024.**

### **TYPE DE POSTE**

Salarié temporaire à temps partiel à 10 heures par semaine.

### **SOMMAIRE GÉNÉRAL**

Voit à la gestion des activités à la bibliothèque municipale;

Relève du Directeur des Communications et de la Vie communautaire;

### **TÂCHES ET RESPONSABILITÉS PRINCIPALES**

Assure l'entretien des locaux municipaux qu'on lui désigne;

1. Assure la réception et le classement des livres, revues documents audio-visuels;
2. Accueille les abonnés.es;
3. Assiste les bénévoles;
4. Accomplit à la demande de son supérieur immédiat, toute autre tâche connexe à sa fonction.

### **QUALIFICATIONS**

Secondaire 5.

### **CONDITIONS SALARIALES ET HORAIRE DE TRAVAIL**

Échelle salariale de niveau 5 avec échelon correspondant.

Horaire de travail tel que présenté à l'article 7.1.10 de la convention collective.

### **DATE D'ENTRÉE EN FONCTION**

L'entrée en fonction est prévue aussitôt que possible.

Sujet à l'approbation du conseil municipal lors de la réunion mensuelle du 5 juin 2023.

Selon l'article 6.2.7 de la convention collective, une période d'essai de 4 semaines est prévue.

### **RESPONSABLE**

Claude Leclair, Directeur, Communications et de la Vie communautaire

Référence de la convention collective, article 6.2

Période de la parution 8 mai 2023